

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE

S/1577
6 juillet 1950
FRANCAIS
ORIGINAL :
ESPAGNOL-ANGLAIS

REPONSES ADRESSEES AU SECRETAIRE GENERAL PAR LE MINISTRE
DES AFFAIRES ETRANGERES OU DES RELATIONS EXTERIEURES DU
PANAMA, DE L'ARABIE SAOUDITE ET DU SALVADOR, AU SUJET DES
RESOLUTIONS ADOPTEES LES 25 ET 27 JUIN 1950 PAR LE CONSEIL
DE SECURITE (S/1501 ET S/1511)

Réponse du Panama

Le 29 juin 1950

J'ai l'honneur d'accuser réception du télégramme par lequel vous avez communiqué au Ministère des relations extérieures, le 25 juin 1950, la résolution que le Conseil de sécurité avait adoptée à sa 473ème séance, tenue le même jour, et où il recommandait aux Etats Membres de prendre des mesures pour mettre fin au conflit né de l'attaque déclenchée par les forces armées de la Corée du Nord contre la République de Corée.

Le Ministère des relations extérieures vous remercie de cette communication et se déclare disposé à mettre en oeuvre les dispositions du paragraphe III de la résolution, qui invite les Etats Membres des Nations Unies à prêter leur concours à l'Organisation.

Signé : Carlos N. Brin,
Ministre des relations extérieures

Réponse de l'Arabie saoudite

Le 3 juillet 1950

Avons l'honneur de vous informer que le Gouvernement de l'Arabie saoudite a pris connaissance de la résolution adoptée par le Conseil de sécurité à sa 474ème séance, le 27 juin 1950.

Ministère des affaires étrangères

Réponse du Salvador

Le 5 juillet 1950

Ai l'honneur vous faire connaître que Gouvernement Salvador étudie avec attention aide qu'il apportera à République Corée conformément résolution adoptée par Conseil sécurité à sa 474ème séance. Vous ferai part décision Gouvernement dès qu'elle sera prise.

Miguel Rafael Urquia,
Ministre des relations extérieures

